

Mesdames, Messieurs, Chers amis délégués,

Au jour de la rédaction du présent rapport, sont membres de la commission de gestion et des finances Madame Laurence Creteigny et Monsieur Jean-Charles Mignot. Bien que n'ayant pas été encore élu par cette assemblée au moment de l'examen du budget 2021, Monsieur Emmanuel Maillard a participé comme invité à l'examen de ce budget lors d'une séance qui s'est tenue dans les bureaux de la Région le 20 octobre 2020, en présence de notre Présidente/trésorière Claude Busslinger et de François Paccaud. Laurence Creteigny était alors excusée. Claude Busslinger et de François Paccaud ont pu nous apporter des informations supplémentaires par rapport au document de commentaires dont vous disposez déjà. Qu'ils soient ici remerciés pour s'être mis à notre disposition. Dans un second temps les membres de la commission ont échangé par voie électroniques.

Régions et paroisses

Nous saluons ici la volonté du Conseil régional de réduire au maximum les contributions des paroisses au ménage régional, tout en relevant que, malgré cette réduction, des paroisses pourront difficilement honorer ces contributions. Si, jusqu'en 2019 la situation financière des paroisses de Gimel-Longirod et Pied du Jura notamment était difficile, il ne fait aucun doute que les événements de l'année 2020 péjorent encore plus leurs finances. La situation régulièrement évoquée depuis plusieurs années, à savoir l'impossibilité pour certains de régler tout ou partie de leurs contributions a de très fortes chances de se concrétiser en 2021, la solidarité régionale ne permettant probablement plus de palier à ces carences.

Chancellerie et finances

Si la subvention de Fr. 6'900,-- (poste 32095) en faveur de l'ASPIR est nouveau dans cette partie du budget, la dépense n'est, quant à elle pas nouvelle puisqu'elle figurait précédemment dans les comptes et budget du SC Présence et solidarité. Il ne s'agit donc que d'un transfert d'une rubrique à l'autre sans effet sur le résultat projeté.

SC Formation et accompagnement

Le poste salaire ici budgété représente l'activité déployée administrativement pour, notamment, établir les listes de participants à toutes les activités KT, facturer les camps et suivre l'encaissement.

Il est à prévoir une baisse du nombre d'enfants pour l'activité Caté 10 camp d'été, raison pour laquelle les charges et produits ont été revus à la baisse.

Par contre le Conseil synodal entend mettre l'accent sur les activités 0 – 8 ans, voir 0 - +. Dans cette perspective et pour suivre cette voie, le Conseil régional envisage qu'un camp jeunesse 2 pourrait être organisé l'an prochain.

C'est également pour cette raison que le Conseil régional propose un prélèvement au fonds « Formation et accompagnement » afin de couvrir les éventuelles dépenses excédentaires.

SC Présence et solidarité

Pas de commentaire supplémentaire à ceux apportés par le CR.

Commentaire général

Le budget présenté est, comme vous le constaté, on ne peut plus équilibré.

Avec un budget en diminution par rapport à 2020, par exemple ou même l'exercice 2019, la Région peut donner l'impression de s'essouffler et manquer d'énergie ou d'ambition. Il n'en est rien dans la mesure où le Conseil régional veille à lancer des projets, financièrement intéressants, que tous les deux à trois ans afin d'une part qu'ils soient différents de ce qui est traditionnellement organisé en paroisse mais surtout pour éviter de détourner les forces paroissiales au profit de la région.

Nous invitons l'Assemblée à autoriser le prélèvement, jusqu'à Fr. 2'000,-- du fonds « Formation et accompagnement » afin de couvrir les déficits des camps KT 10 jeunesse 02 et accepter le budget 2021 tel que présenté.

Pour la commission de gestion et finances

Laurence Cretegy



Denges, le 7 novembre 2020

Jean-Charles Mignot

